

FDSEA DU GERS / Le congrès annuel a organisé une table ronde sur « le stockage du carbone par les exploitations agricoles ».

« L'agriculture est la solution environnementale aux gaz à effet de serre »

Le stockage du carbone en agriculture a été le thème de la table ronde du congrès de la FDSEA du Gers qui s'est tenu le jeudi 24 février à Montégut. Différents invités sont venus débattre sur ce sujet d'actualité : Olivier Dauger Président de la Chambre régionale des Hauts de France, Mickaël Ehmann Président-fondateur de Nataïs, Philippe Jougla Président de la FRSEA, Bernard Malabirade Président de la Chambre d'agriculture du Gers ainsi que Pierre Goulard chargé de mission à la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie. Dans l'objectif d'atteindre une neutralité carbone à échéance 2050, l'agriculture est un levier important grâce à son haut potentiel de stockage du carbone dans les sols. En effet, les vignes stockent 35 tonnes de carbone par hectare en moyenne, 50 tonnes pour les grandes cultures et jusqu'à 80 tonnes pour les prairies. L'agriculture a donc toute sa place dans

les marchés du carbone, sur le marché réglementé, même s'il faudra massifier l'offre pour être pertinent, mais également sur le marché volontaire, basé sur des engagements de gré à gré sur le local qui est en cours de structuration.

Une augmentation du stockage du carbone et une diminution des gaz à effet de serre peuvent être convertis en crédit carbone. Ces crédits doivent permettre à l'agriculteur de rémunérer et valoriser les pratiques et systèmes de cultures qu'il a mis en place sur son exploitation pour améliorer son bilan carbone.

A date, la valeur d'une tonne de carbone est estimée entre 30 et 40 euros. Ce prix devrait encore augmenter avec la reconnaissance des co-bénéfices sociaux-environnementaux. L'agriculture française doit saisir cette opportunité. Aujourd'hui, plusieurs projets voient le jour et la filière se structure afin de mieux encadrer et faciliter ce marché.



De gauche à droite, P. Jougla, O. Dauger, M. Ehmann, B. Malabirade, C. Cardona et P. Goulard.

Dans notre département, la société Nataïs a été précurseur dans ce domaine et rémunère déjà les agriculteurs qui ont choisi d'augmenter le potentiel de stockage de leur sol grâce notamment aux cultures intermédiaires. La Chambre d'agriculture du Gers est également proactive sur le sujet

en déployant des projets tels que NIVA et QUANTICA sur le territoire. Ils ont tous deux pour vocation de quantifier les flux carbone à partir d'images satellite. Au-delà d'une nouvelle source de financement pour l'agriculteur, les crédits carbone témoignent d'une reconnaissance sur le rôle cen-

tral de l'agriculture dans les enjeux environnementaux de notre société. Les vaches qui étaient jusqu'alors pointées du doigt comme cause majeure du réchauffement climatique, sont aujourd'hui les garantes de prairies essentielles à l'atténuation du réchauffement climatique.